

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

27 juin 2015

La séance est ouverte par Monsieur le Maire à 10 heures

|                      | PRESENT                             | PROCURATION     | ABSENT                   |
|----------------------|-------------------------------------|-----------------|--------------------------|
| Gérard Soler         | <input checked="" type="checkbox"/> |                 | <input type="checkbox"/> |
| Karine Martin        | <input checked="" type="checkbox"/> |                 | <input type="checkbox"/> |
| Michel Falzon        | <input type="checkbox"/>            | Gérard Soler    | <input type="checkbox"/> |
| Corinne Ferland      | <input checked="" type="checkbox"/> |                 | <input type="checkbox"/> |
| Guillaume Péliissier | <input checked="" type="checkbox"/> |                 | <input type="checkbox"/> |
| Colette Coste        | <input checked="" type="checkbox"/> |                 | <input type="checkbox"/> |
| André Laffaire       | <input checked="" type="checkbox"/> |                 | <input type="checkbox"/> |
| Ginette Lapeyre      | <input checked="" type="checkbox"/> |                 | <input type="checkbox"/> |
| Jean-Claude Cappe    | <input checked="" type="checkbox"/> |                 | <input type="checkbox"/> |
| Marie-Pierre Cessat  | <input checked="" type="checkbox"/> |                 | <input type="checkbox"/> |
| Paul Monteil         | <input checked="" type="checkbox"/> |                 | <input type="checkbox"/> |
| Sophie Puydebois     | <input checked="" type="checkbox"/> |                 | <input type="checkbox"/> |
| Alain Gaillard       | <input type="checkbox"/>            | Paul Monteil    | <input type="checkbox"/> |
| Sandrine Corblin     | <input checked="" type="checkbox"/> |                 | <input type="checkbox"/> |
| Philippe Martin      | <input type="checkbox"/>            | Corinne Ferland | <input type="checkbox"/> |
| Vanessa Laugeois     | <input checked="" type="checkbox"/> |                 | <input type="checkbox"/> |
| Marc Denysiak        | <input checked="" type="checkbox"/> |                 | <input type="checkbox"/> |
| Amandine Boucharel   | <input checked="" type="checkbox"/> |                 | <input type="checkbox"/> |
| Pierre Bouché        | <input checked="" type="checkbox"/> |                 | <input type="checkbox"/> |
| Ginette Valeille     | <input checked="" type="checkbox"/> |                 | <input type="checkbox"/> |
| Daniel Geneste       | <input checked="" type="checkbox"/> |                 | <input type="checkbox"/> |
| Christine Arliguie   | <input type="checkbox"/>            | Daniel Geneste  | <input type="checkbox"/> |
| Patrick Duverger     | <input checked="" type="checkbox"/> |                 | <input type="checkbox"/> |

19 présents, 4 pouvoirs  
23 voix exprimées sur 23

**Secrétaire de séance** : Corinne Ferland

En préambule, Monsieur le Maire demande de respecter une minute de silence par solidarité pour les victimes des attentats qui ont eu lieu cette semaine (Tunisie, Koweït et en France).

Ensuite, M. le Maire propose de rajouter 1 délibération sur table : aucune opposition.

### **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 22 mai 2015**

Karine Martin précise que 2 erreurs se sont glissées dans ce compte rendu :

1. Alain Gaillard était absent de la délibération 1 à 7 et non de 1 à 8
2. Dans la dernière délibération concernant l'impasse : le nom de celle-ci n'a pas été cité, il s'agit de l'impasse des bleuets.

Voté à l'unanimité

### Décisions du Maire depuis le 22 mai 2015

- Contrat de maintenance des extincteurs par la société EUROFEU pour un montant de 2 € HT par extincteur
- Fauchage des bordures de routes, chemins et cavées par l'entreprise FRAYSSE
- Remboursement de la MAE pour un sinistre pour un montant de 298,80 € TTC

M. Geneste tient à faire remarquer que les conditions de fauchage sont dommageables à cause de la projection des cailloux sur la chaussée.

M. le Maire précise qu'un courrier va être fait à l'entreprise car M. Laffaire a déjà eu d'autres remarques.

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

1. Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Répartition du prélèvement entre l'EPCI et ses communes membres

C'est la première fois que cette délibération est votée en Conseil Municipal car d'office c'était l'EPCI qui prenait à sa charge le FPIC.

Il y a trois semaines, l'état a décidé que les communes devaient prendre une délibération.

M. Geneste précise que ce système de péréquation est juste et nécessaire mais rien n'est avéré ; les principes et les critères de ces systèmes de financement pouvant être douteux.

M. le Maire partage ce point de vue et de plus précise que le délai imposé aux communes est trop juste.

Unanimité

2. Cofinancement des travaux de mise en accessibilité des arrêts du réseau de transport collectif de la CABB

Dans le cadre de son schéma d'accessibilité, la CABB doit prévoir la mise en place d'arrêts accessibles qui seraient financés à 50% par la commune et 50% par l'agglomération.

Le futur arrêt pour les minibus serait situé sur le parking de la Poste. Cet arrêt pourrait être également une réponse aux visiteurs de la maison de retraite.

Unanimité

## **FINANCES**

3. Réalisation d'un emprunt pour travaux du plan d'aménagement du bourg.  
Montant 330 000 €, Durée 15 ans

Pour financer le solde du PAB, un emprunt de 330 000€ est nécessaire comme le prévoyait le budget primitif.

Ont été consultés 4 organismes :

1 sans réponse : Dexia crédit local

1 sans suite : Caisse française du financement local qui nous demande de contacter la banque postale, mais hors délais

2 propositions, caisse d'épargne et crédit agricole

CAISSE D'EPARGNE :

Prêt à taux fixe, 15 ans remboursement trimestriel taux 1,95 % frais de dossier 0,10%

CREDIT AGRICOLE :

Prêt à taux fixe, 15 ans remboursement trimestriel taux 1,90 % frais de dossier 0,10%

La proposition CREDIT AGRICOLE est la plus favorable.

M. le Maire rappelle qu'il s'agit de finaliser les travaux en cours du PAB.

Point sur les travaux : la fin est pour fin juillet, l'enrobé se fera vers le 6 juillet. Actuellement, il n'y a pas de retard dans le planning.

C'est difficile pour certains administrés notamment pour les commerces. La supérette a « réouvert » depuis le 26 juin.

M. Duverger demande s'il y a eu des "surprises" financières.

M. le Maire répond que non car les surcoûts ont été compensés par des diminutions. Pour l'instant l'enveloppe globale reste identique.

Un point précis sera fait lors d'un prochain conseil municipal.

3 votes contre : Patrick Duverger, Daniel Geneste et Christine Arliguie

#### 4. Espace Adrien Teyssandier, tarifs des camps d'été

Mme Martin présente les tarifs des camps d'été prévus : 1 seul camp pour chaque tranche d'âge cet été (camp sur le complexe sportif de Bugeat et des séjours en yourte vers Meyssac) étant donné l'important coût du camp ski en février.

Unanimité

#### 5. Admission en non valeur

Cette délibération concerne des impayés d'un montant de 94,80 € que nous n'avons pu nous faire rembourser.

Unanimité

#### 6. Décision modificative

Suite à la demande du trésorier, cet arrêté de subvention doit faire l'objet d'une décision modificative. Cette délibération concerne donc l'accord de subvention pour l'école numérique d'un montant de 4281 €.

Unanimité

## **Délibération ajoutée sur table**

### 7. Mise en accessibilité des bâtiments communaux

Cette délibération concerne un agenda d'accessibilité programmé qui doit être remis au Préfet avant le 26 septembre. Il faut donc autoriser le Maire à déposer ce schéma.

A savoir que ce schéma est une programmation des travaux sur 3 ans qui ont été mis en évidence dans le diagnostic d'accessibilité voté lors d'un conseil municipal précédent en fonction de la capacité financière de la commune.

Unanimité

M. Geneste souhaite nous interpellier sur une décharge sauvage située au Pont du Cayre qui prend une ampleur importante et déjà connue par les services municipaux.

Une attention particulière y sera portée.

Levée de séance 10h50